



Règlement du concours de magasins Best Buy Ltée. (« Best Buy ») et Microsoft Canada Inc (« Microsoft »)
Gagnez un voyage pour assister au prix NBA All-Star 2024
Du 8 décembre 2023 au 04 janvier 2023

Description du concours

1. Le prix NBA All-Star 2024 (le « concours ») commence à 12:00 h HP le 8 décembre 2023 et se termine à 23 h 11:59 HP le 4 janvier 2024 (la « période du concours »). Chaque participant accepte et accepte sans condition de se conformer au présent règlement du concours et de s'y conformer.

Comment participer

2. Aucun achat requis.
3. Les participations seront admises du 12 décembre 2024 à 4 h au 8 janvier 2023 à 2 h 11:59 (heure de l'est) (la « période du concours ») au moyen de l'un des modes de participation suivants :
 - a. **Dans un commentaire sous cet article**, dites-nous qui sur votre liste de Noël (prénom seulement) aimerait recevoir de la techno de Microsoft et quelle technologie (donnez le numéro de modèle de bestbuy.ca pour une entrée valide) aimerait-il le plus et pourquoi. Une participation valide comprendra les trois renseignements suivants : a) le prénom de la personne sur votre liste, b) le nom et le numéro de modèle de la technologie, et C) la raison pour laquelle elle aimerait le faire. ET/OU
 - b. **Publication** sur les réseaux **sociaux** : pour deux participations supplémentaires, créez un billet public sur un réseau social en partageant avec vos amis et vos abonnés que vous participez à un concours sur le blogue de Best Buy pour courir la chance de gagner un voyage au jeu NBA All-Star. N'oubliez pas de mentionner que Microsoft rend ce concours possible et d'inclure le mot-clic #MicrosoftNBABestBuyContest, afin que nous puissions trouver votre publication et inclure toute photo de cette page du concours. Ensuite, revenez ici et dites-nous dans un commentaire ci-dessous sur quel canal vous l'avez publié et le nom de votre canal (puisque beaucoup de gens utilisent des pseudonymes) afin que nous puissions vérifier votre entrée. Vous pouvez utiliser n'importe quel réseau social (X, Facebook, Instagram, TikTok, Thread, LinkedIn, etc.), mais la publication doit être publique pour que nous puissions vérifier qu'elle est là. ET/OU
 - c. **Par la poste** : inscrivez en caractères d'imprimerie votre nom légal complet, votre date de naissance, votre ville de résidence, votre numéro de téléphone, votre adresse courriel, dites-nous qui sur votre liste de Noël (prénom seulement) aimerait recevoir de la techno de Microsoft et quelle technologie (donnez le numéro de modèle de bestbuy.ca pour une entrée valide) aimerait-il le plus et pourquoi. Une entrée valide aura les trois informations : a) le prénom de la personne sur votre liste, b) le nom et le numéro de modèle de la technologie, et C) la raison pour laquelle elle aimerait le faire sur une feuille de papier de 3 po sur 5 po, et l'envoyer à : « CONCOURS DE MATCH MICROSOFT ET NBA ALL-STAR », 102 – 425 W 6th Ave, Vancouver, BC V5Y 1L3. Pour être admissibles, Best Buy doit recevoir les participations par la poste pendant la période du concours.
4. Maximum de trois participations par personne. Les participants qui participent plus de trois (3) peuvent être disqualifiés.

5. Les participations frauduleuses sont interdites et seront déclarées nulles.

Admissibilité

6. Le concours s'adresse aux résidents autorisés du Canada. Lorsqu'un participant est mineur, un parent ou tuteur légal ayant atteint l'âge de la majorité dans sa province de résidence à la date de clôture du concours, doit indiquer qu'il accepte le règlement du concours pour que le participant soit admissible et, dans de tels cas, le prix sera remis à un parent ou à un tuteur.
7. Le concours n'est pas ouvert aux employés et aux directeurs de Best Buy Canada, de Microsoft Canada Inc., de la National Basketball Association (la « NBA »), de NBA Properties, Inc. Et des équipes membres de la NBA (collectivement, les « entités de la NBA ») ou de leurs sociétés mères, filiales ou sociétés affiliées respectives, leurs agences de publicité et de promotion, ou leurs autres représentants ou mandataires, ni les personnes impliquées dans l'exécution ou l'administration de cette promotion ou les membres de leur famille (parents, enfants, frères et sœurs, époux ou partenaires domestiques) ou les personnes résidant dans le même foyer.

Prix

8. Un (1) grand prix est à gagner :

Un (1) voyage pour le gagnant et un (1) invité pour Indianapolis pour le week-end NBA All-Star 2024. Dates du voyage : du 16 février 2024 au 19 février 2024. Le voyage comprend le transport aérien aller-retour (depuis un aéroport canadien le plus proche de la maison du gagnant) pour le gagnant et son invité ; une (1) chambre d'hôtel standard à double occupation pour trois (3) nuits dans un hôtel spécifié par Microsoft; deux (2) billets pour l'événement du samedi All-Star de la NBA de 2024 et deux (2) billets pour le match des étoiles de la NBA de 2024. Valeur au détail approximative (« VDA ») : 6.600 \$-7.800. La valeur réelle dépend de la ville, de la date et de l'heure de départ; et

9. Les prix seront administrés par Microsoft. Tous les détails des prix ci-dessus peuvent être modifiés sans préavis à la seule discrétion de Microsoft.
10. Toutes les autres dépenses non mentionnées aux présentes sont la seule responsabilité du gagnant.

Tirage au sort

11. Un tirage au sort aura lieu le 8 janvier 2024 parmi toutes les participations admissibles soumises selon les dispositions énoncées dans le règlement du concours.
12. Après le tirage au sort, le participant sélectionné sera contacté dans une réponse au bulletin d'inscription du participant.
13. Pour recevoir un prix, les participants sélectionnés doivent :
 - a. répondre à l'avis de confirmation du prix transmis par courriel ou par téléphone dans un délai de quarante-huit (48) heures suivant la transmission;
 - b. Chaque gagnant accepte de recevoir des communications (y compris des courriels, des appels téléphoniques ou des messages directs sur les réseaux sociaux) de Best Buy, de Microsoft et de la NBA en lien avec le concours.
 - c. répondre correctement, sans aide, à une question réglementaire d'arithmétique dans un délai prescrit; et
 - d. Signer une déclaration, sous une forme approuvée par Best Buy, Microsoft et les entités de la NBA, indiquant qu'il :
 - i. A lu et compris le règlement du concours et s'engage à le respecter;

- ii. Exonère Best Buy, Microsoft, les entités de la NBA, leurs sociétés mères, leurs filiales, leurs sociétés affiliées respectives, de même que tous leurs dirigeants, administrateurs, les employés et les agents (collectivement, les « parties exonérées ») ; et
 - iii. Consent, sans son consentement, à ce que son nom, son adresse, sa photographie, son portrait, sa voix ou ses déclarations soient annoncés, et qu'il soit utilisé par Best Buy, Microsoft et la NBA pour le compte de l'entreprise, ou pour le compte de cette dernière. et/ou l'utilisation de la publication gagnante à des fins publicitaires et promotionnelles sans autre rémunération pour le gagnant.
14. Si le gagnant sélectionné ne se conforme pas aux dispositions du paragraphe 15, son prix lui sera automatiquement retiré et un autre participant sera désigné par tirage au sort.
15. Chaque compagnon de voyage doit également signer et retourner une décharge avant l'émission des billets. Toutes les autorisations et engagements énoncés dans le présent règlement du concours doivent être signés et prises par le parent ou le tuteur légal de tout compagnon de voyage mineur, tant pour le compte d'eux-mêmes que pour le mineur; et le mineur doit être accompagné de son parent ou tuteur légal en tout temps pendant le voyage. Si le gagnant potentiel du grand prix ne retourne pas les documents en temps opportun ou n'accepte pas le prix, ou si le gagnant potentiel du grand prix n'est pas admissible ou ne respecte pas le présent règlement du concours, le grand prix sera annulé et attribué à un autre gagnant, si le temps le permet et à l'entière discrétion de Microsoft.
16. Les chances de gagner un prix dépendent du nombre de participations admissibles reçues.
17. Le gagnant du grand prix sera contacté le 8 janvier 2024.

Conditions du prix

18. Les prix sont soumis aux restrictions suivantes :
- a. Un avis de confirmation de prix ou un prix est retourné parce qu'il ne peut pas être livré, ou si le gagnant est jugé inadmissible ou ne respecte pas le présent règlement, ce gagnant sera disqualifié et le prix pourra être remis à un autre gagnant dans le cadre d'un tirage au sort distinct
 - b. Chaque prix n'est ni transférable, ni échangeable, ni échangeable contre de l'argent comptant et aucun de ses éléments ne peut être converti en argent comptant;
 - c. Chaque prix doit être accepté dans l'état où il est attribué et ne peut être vendu; et
 - d. Microsoft se réserve le droit, à sa seule discrétion, de remplacer tout prix par un prix de valeur égale si le prix n'est pas raisonnablement disponible.
 - e. Les prix sont décernés « en l'état » sans garantie ni garantie, expresse ou implicite de la part de Best Buy, de Microsoft ou des entités de la NBA. Le gagnant reconnaît que Best Buy, Microsoft, les entités de la NBA et toutes les autres entreprises affiliées au présent concours et que leurs agents ne font pas, il n'est pas non plus responsable de toute garantie, déclaration, expresse ou implicite, en fait ou en droit, relative à la qualité, aux conditions, à l'adéquation ou à la qualité marchande de tout aspect du prix offert, sauf que chaque prix de marchandise sera assujéti à la garantie standard de son fabricant (le cas échéant).
 - f. Toutes les dépenses liées aux déplacements qui ne sont pas énoncées aux présentes, y compris le transport terrestre, les frais de bagages, les repas, les frais de service, les frais d'installation, les pourboires, les frais accessoires liés à l'hôtel et les dépenses personnelles sont la seule responsabilité du gagnant du grand prix. Les déplacements et l'hébergement sont sujets à changement et la disponibilité et des restrictions peuvent s'appliquer. Une fois le voyage réservé, tout changement apporté à la demande du gagnant du grand prix est à ses frais. Les déplacements doivent être réservés par l'entremise de Microsoft ou de ses délégués. Le gagnant du grand prix et son compagnon de voyage doivent être en mesure de disposer de tous les documents de voyage requis, y compris un passeport valide et tous les visas applicables, nécessaires pour se rendre à Salt Lake City, dans l'Utah, aux États-Unis, avant le départ, et doivent obtenir ces documents de voyage; doit voyager selon le même itinéraire; doit voyager aux dates spécifiées par Microsoft, qui sont sujettes à changement; et doit respecter toutes les exigences de sécurité des aéroports et des lieux; ou le grand prix sera annulé dans

son intégralité et pourra être remis à un autre gagnant, à la seule discrétion de Microsoft et si le temps le permet. Si le gagnant du grand prix ou son compagnon de voyage adopte un comportement qui (tel que déterminé par Microsoft ou par tout fournisseur de prix à sa seule discrétion) est odieux, inapproprié, menaçant, illégal ou qui est destiné à agacer, abuser, menacer ou harceler toute autre personne, Microsoft et ou le lieu applicable se réservent le droit de disqualifier le gagnant de recevoir son grand prix. Si le gagnant du grand prix choisit de voyager sans son compagnon de voyage, aucune compensation supplémentaire ne lui sera accordée en remplacement. Si le gagnant du grand prix et son compagnon de voyage ne peuvent voyager dans les délais prévus, le grand prix sera annulé. Si l'un des événements ou activités susmentionnés est retardé, reporté ou annulé pour quelque raison que ce soit, les parties du grand prix constituent la pleine satisfaction de Best Buy et de l'obligation de prix de Microsoft envers le gagnant du grand prix et aucune compensation de remplacement ou supplémentaire ne sera accordée. Toute partie non utilisée de ce grand prix demeurera la propriété de Microsoft. Microsoft ne remplacera pas les billets perdus, mutilés ou volés. Le grand prix n'est pas transférable.

Consentement à l'utilisation et à la divulgation des renseignements personnels

19. En s'inscrivant au concours, les participants consentent à ce que Best Buy conserve, utilise et divulgue les renseignements personnels figurant sur leur participation pour l'administration du concours et sous forme collective et non personnelle afin de créer des rapports sur les données démographiques des participants au concours et les habitudes de consommation, qui rapporte que Best Buy peut divulguer à d'autres personnes. La politique de confidentialité de Best Buy est disponible à l'adresse www.bestbuy.ca.
20. Les participants qui indiquent qu'ils souhaitent recevoir le bulletin électronique de Best Buy consentent en outre à la collecte, à l'utilisation et à la divulgation de leurs renseignements personnels (y compris leur adresse courriel) par Best Buy dans le but de fournir le bulletin électronique. L'inscription au bulletin électronique n'affectera pas les chances de gagner.

Droit de publicité

21. Les participants conviennent que Best Buy, les entités de la NBA et Microsoft, ainsi que leurs délégués et ayants droit respectifs, peuvent utiliser (sauf si la loi l'interdit) le nom, la voix, la ville, la province ou le territoire de résidence des participants, des photographies, des clips vidéo ou de films et/ou autres représentations visuelles à des fins publicitaires et/ou commerciales et à toute autre fin dans tout média ou format connu maintenant ou ultérieurement sans autre compensation (financière ou autre), autorisation ou notification de ce participant.

Avis d'exonération et de non-responsabilité

22. Les parties exonérées ne peuvent en aucun cas être tenues responsables envers le participant au concours ou envers toute autre personne à l'égard de :
 - a. toute erreur, perdue, endommagée, tardive, incomplète, les bulletins de participation au concours mal acheminés, supprimés, défectueux ou modifiés, quelle qu'en soit la cause;
 - b. le non-respect, pour quelque raison que ce soit, de l'avis de confirmation du prix par courriel par le participant sélectionné;
 - c. Tout changement dans les comptes de médias sociaux, les adresses de courriel ou les attributions d'adresses de courriel après l'envoi des bulletins de participation au concours;
 - d. tout mauvais fonctionnement ou toute erreur liés à l'ordinateur, à la connexion internet, au téléphone ou à la technique, quelle qu'en soit la cause; ou
 - e. tout dommage ou toute perte, y compris toute perte d'utilisation, perte de production, perte de profits (prévue ou autre), perte de marchés, perte économique, perte ou dommage spécial, indirect ou

consécutif ou punitif, que ce soit en contrat, délit ou en vertu de toute autre théorie de droit ou d'équité, découlant de, liés à, ou relativement au concours, à la soumission de participations au concours, à la participation au concours ou au prix du concours, ou l'utilisation du site Web www.bestbuycanada.ca (y compris le téléchargement de tout matériel à partir de ce site Web) et quelle qu'en soit la cause ou la négligence de l'une des parties exonérées ou de toute personne dont une telle partie libérée est responsable, et même si une telle partie libérée a pu être informée de la possibilité que de telles pertes ou dommages soient subis. Les parties exonérées seront libérées et tenues indemnes de toute réclamation, action, responsabilité, perte, blessure ou dommage, y compris, sans s'y limiter (mais sous réserve de l'application de la loi), une blessure corporelle ou le décès d'un participant au concours ou d'un tiers, ou des dommages à des biens personnels ou réels dus en tout ou en partie, directement ou indirectement, par quelque raison que ce soit, y compris l'acceptation, la possession, utilisation ou utilisation abusive du prix et/ou participation au concours.

Autres questions

23. Si, pour quelque raison que ce soit, le concours n'est pas en mesure d'être effectué comme prévu par Best Buy, notamment en raison de virus informatiques, de bogues, de manipulations, d'interventions non autorisées, de fraudes, en cas de défaillance technique ou de toute autre cause qui corrompt ou interfère avec l'administration, la sécurité, l'équité, l'intégrité ou la bonne conduite du concours, Best Buy peut, à sa seule discrétion, disqualifier tout participant responsable de cette inconduite et annuler, mettre fin, modifier ou suspendre le concours.
24. **ATTENTION : TOUTE TENTATIVE DÉLIBÉRÉE D'ENDOMMAGER UN SITE WEB OU D'ENTRAVER LE DÉROULEMENT LÉGITIME DU CONCOURS PEUT CONSTITUER UNE VIOLATION DE LA LÉGISLATION EN MATIÈRE CRIMINELLE ET CIVILE, ET BEST BUY SE RÉSERVE LE DROIT DE RÉCLAMER DES DOMMAGES-INTÉRÊTS ET/OU UN REDRESSEMENT À TOUTE PERSONNE RESPONSABLE, DANS TOUTE LA MESURE POSSIBLE PERMISE PAR LA LOI.**
25. Les décisions prises par les juges du concours à l'égard de tout aspect du concours sont sans appel et exécutoires pour tous les participants.
26. La participation au concours constitue une acceptation et une acceptation du règlement du concours.
27. Le concours est assujéti à toutes les lois fédérales, provinciales et locales en vigueur et est nul là où la loi l'interdit. Best Buy peut, lorsque la loi l'exige, divulguer les renseignements personnels des participants au concours au gouvernement. Si une disposition de ces règles est jugée inapplicable par un tribunal compétent, toutes les autres dispositions demeureront pleinement en vigueur.
28. Tout litige concernant la tenue ou l'organisation de ce concours publicitaire peut être soumis par un résident du Québec à la Régie des alcools, des jeux et des courses pour règlement. Tout litige concernant l'attribution d'un prix peut être soumis par un résident du Québec à la Régie uniquement dans le but d'aider les parties à parvenir à une entente.